

L'ATELIER EN UN CLIN D'OEIL

INTRODUCTION

Afin de répondre aux attentes du bénéficiaire, le groupement pourra mobiliser des compétences diverses dans l'animation de cet atelier. L'atelier pourra prendre diverses formes pour répondre à des objectifs différents : renforcer des compétences techniques précises, partager des pratiques pour faire évoluer les comportements dans les équipes ou encore travailler sur les difficultés rencontrées. En fonction de l'objectif de l'atelier, les modalités d'animation et les outils mobilisés pourront varier.

Dans l'exemple que nous vous proposons ici, nous avons choisi un atelier qui permet d'approfondir la thématique de la création d'un environnement de travail bienveillant, exempt de stéréotypes et de discriminations.

Cet atelier permet aux professionnel·es de se retrouver, d'échanger et de travailler ensemble dans une dynamique de partage de bonnes pratiques, le tout aidé·es par une personne chargée de l'animation experte de la thématique.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Être en capacité d'accueillir une personne en situation de handicap, de l'inclure au sein de son équipe et de l'accompagner
- Être en capacité de former et d'accompagner les équipes à accueillir une personne en situation de handicap au sein d'un service
- Savoir construire un plan de prévention des violences et des discriminations
- Savoir adopter une posture inclusive, bienveillante et facilitante pour sensibiliser les agent·es sur le handicap

PROGRAMME DIFFUSÉ

Accueil, présentation, tour de table

1. Les connaissances indispensables pour accueillir un·e agent·e en situation de handicap dans de bonnes conditions
 2. Partir de ses erreurs pour progresser : foire aux difficultés
 3. Focus : garantir un espace de travail sans stéréotypes et sans discrimination, construire un plan de prévention
 4. Orienter : annuaire des acteurs et actrices vers lesquels orienter
 5. Création d'un groupe d'échanges entre participant·es
- Conclusion

INFOS PRATIQUES



Public cible :
Personnels d'encadrement ; Acteurs des ressources humaines ; Acteurs de prévention



Durée :
3 heures



Prérequis :
Avoir suivi la sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles



Modalité : présentiel
Autres modalités : classe virtuelle



Nombre de participant·es : 15

Critère de constitution des groupes

Nous conseillons de constituer des groupes mêlant différents profils d'une même direction afin de permettre de commencer dès l'atelier à créer du réseau.

Lieux possibles de réalisation de l'atelier

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- Adopter une posture de non-jugement et de bienveillance lors des échanges.
- S'assurer que les échanges entre professionnel·es soient facilités par une mise en confiance dès l'introduction, ainsi que la mise en place d'un cadre de non-jugement partagé, notamment lors du partage des difficultés
- Proposer des outils sur mesure, adaptés aux contraintes des participant·es et mobilisables facilement à l'issue de la session.
- S'adapter en direct aux besoins des participant·es.



19

intervenant·es mobilisables
sur ce module



LE DÉROULÉ DÉTAILLÉ

Le groupement présente ici le déroulé détaillé de la session synchrone, ici en présentiel pour 15 personnes.

Temps (minutes)	Titre de la séquence	Objectif	Déroulé	Outils pédagogiques
15	Accueil, présentation, tour de table	Poser le cadre de l'atelier Recueillir les expériences de chacun-e sur le sujet	La personne chargée de l'animation introduit l'atelier, présente les règles et l'organisation d'atelier ainsi que le programme. Un tour de table est organisé. Les participant-es font le point sur leurs expériences sur le sujet ainsi que sur leurs attentes sur l'atelier « Je serai satisfait-e si à l'issue de l'atelier, je sais... ». Cette séquence permet de fixer le cadre de l'atelier : bienveillance, non-jugement, confidentialité. Chacun-e exprime les conditions qui participeront à la réussite de l'atelier.	Tour de table
30	Les connaissances indispensables pour accueillir un-e agent-e en situation de handicap dans de bonnes conditions	Rappeler les éléments vus précédemment Maîtriser les définitions, les obligations légales et la cartographie du maintien dans l'emploi	La personne chargée de l'animation demande aux participant-es queles sont les connaissances indispensables à avoir pour accueillir un-e agent-e en situation de handicap dans de bonnes conditions. Les participant-es échangent à l'oral, ce qui permet à toutes et tous de se remémorer les notions essentielles sur le sujet. Une fiche mémo est distribuée.	Pédagogie inversée, fiche mémo
45	Partir de ses erreurs pour progresser : foire aux difficultés	Partager les difficultés rencontrées dans son travail Partager des bonnes pratiques à mettre en place	En amont de l'atelier, les participant-es auront répondu à un formulaire qui leur permet de partager les difficultés qu'elles et ils ont pu rencontrer sur la thématique de manière anonyme. La personne chargée de l'animation présente les difficultés sous la forme d'études de cas. Les participant-es sont invité-es à échanger sur les solutions à mettre en place ou la manière de réagir.	Échanges de pratiques, études de cas
Pause (15 minutes)				
50	Focus : garantir un espace de travail sans stéréotypes et sans discrimination, construire un plan de prévention	Savoir rédiger un plan de prévention des stéréotypes et des discriminations	En plénière, les participant-es listent les actions à mettre en place afin de réaliser un plan de prévention. Une fois les actions identifiées, les participant-es travaillent, par groupes, à l'écriture d'une fiche action. Les fiches actions sont ensuite partagées et mises en commun.	Travail en groupes, fiche action personnalisée
10	Orienter : annuaire des acteurs et actrices vers lequel-les orienter	Savoir orienter un-e agent-e en situation de handicap Créer du lien avec les différent-es acteurs et actrices autour de l'agent-e en situation de handicap	La personne chargée de l'animation fait identifier aux participant-es les différent-es interlocuteurs et interlocutrices dédié-es au handicap. Elles et ils échangent et mettent en commun leurs contacts respectifs sur la thématique. Les participant-es remplissent une fiche mémo et repartent avec une liste de contacts.	Échanges, fiche mémo
5	Création d'un groupe d'échanges entre participant-es	Maintenir le lien entre les participant-es à l'issue de l'atelier	Les participant-es sont invité-es à échanger sur la manière dont elles ou ils aimeraient rester en contact à l'issue de l'atelier. Elles et ils peuvent déterminer un outil de communication (boucle whatsapp, groupe Teams, boucle de mails etc) afin de maintenir les échanges.	Échanges
10	Conclusion et évaluation	Clôturer l'atelier et recueillir les retours des participant-es	La personne chargée de l'animation conclut la session et distribue un formulaire d'évaluation afin de recueillir les avis des participant-es sur l'intervention. La personne chargée de l'animation présente le parcours de l'atelier hybride relatif au module et donne aux participant-es une fiche "mode d'emploi" pour y accéder.	Formulaire d'évaluation, fiche pratique "Parcours hybride : mode d'emploi"



"La séquence "Foire aux difficultés" est un élément clé d'un atelier d'analyse de pratiques. Elle permet aux participant-es de réfléchir ensemble à leurs problématiques du quotidien.

Elle permet aussi de se déculpabiliser : face à certains sujets, c'est normal parfois de ne pas savoir. On apprend de nos erreurs et ça fait du bien de les partager avec d'autres qui savent de quoi on parle."

Yohana Chemouny
Animatrice de l'atelier



Une action, une attitude nouvelle

À l'issue de cet atelier, les participant-es seront en mesure de construire et de mettre en œuvre un plan de prévention des stéréotypes et fiche mémodes discriminations en raison du handicap.

Elles et ils pourront se faire le relais de ce plan de prévention. Les participant-es sortent de cet atelier outillé-es, prêt-e à être une personne ressource sur la thématique au sein d'un service ou d'une direction.

LES OUTILS

Afin de respecter la longueur de la fiche pédagogique prévue au cahier des charges, le groupement présente ici une sélection d'outils pédagogiques mobilisés. L'ensemble des outils peuvent être retrouvés dans les autres fiches du groupement.

Études de cas

C'est l'outil favori du groupement. Durant l'atelier, les études de cas seront proposées par les participant·es afin de coller au mieux à leur réalité. Ces études de cas permettent de réfléchir à plusieurs sur des situations : comment réagir, que dire, quelle attitude adopter ? À l'issue de l'étude de cas, la personne chargée de l'animation synthétise les éléments clés à retenir.



Fiche mémo

En fin de séquence, la personne chargée de l'animation distribue une fiche mémo qui récapitule et synthétise les éléments vus à l'oral.



Pédagogie inversée

Afin de mobiliser les éléments vus dans la ou les ateliers précédentes (définitions, outils, cadre légal etc), les participant·es sont invité·es à se remémorer les éléments à l'oral. La personne chargée de l'animation liste les éléments sur un tableau, et invite les participant·es à échanger.



Échanges de pratiques

À partir d'études de cas, les participant·es discutent et échangent sur leur pratique professionnelle. Ce temps permet à chacun·e d'exprimer ses difficultés, ses doutes, mais aussi de partager les éléments mis en place qui ont bien fonctionné.



Fiche action personnalisée

L'intervenant·e propose aux participant·es de remplir le tableau des différentes procédures existantes (disciplinaire, pénale, civile) pour permettre aux participant·es de les connaître.



Fiche pratique "Parcours hybride, mode d'emploi"

À l'issue de la session, les participant·es reçoivent une fiche pratique "Parcours hybride, mode d'emploi" qui récapitule les outils à leur disposition.

LES MÉTHODES ET LA POSTURE

L'objectif d'un atelier est de permettre de réinterroger et de renforcer ses connaissances ou sa posture professionnelle sur une thématique spécifique.

L'animatrice ou l'animateur adaptera donc une posture différente de celle mobilisée en atelier. Son rôle est à la fois de permettre de révéler des difficultés, de synthétiser des échanges, d'orienter le groupe dans son travail et d'apporter une expertise, des connaissances et des compétences pour faire avancer le groupe. L'implication de chacun·e dans le dispositif est indispensable. Un temps est donc prévu au début de l'atelier pour définir le cadre. Celui-ci doit être sécurisant pour les participant·es afin de permettre l'évocation de situations parfois problématiques et complexes. La bienveillance, le non-jugement et la confidentialité font partie des incontournables.



Une fois le cadre posé, l'atelier doit être structuré autour d'un nombre d'objectifs limités. Il s'agit en effet de creuser un enjeu spécifique en partant de la réalité des participant·es. L'animatrice ou l'animateur est garant de la tenue de ces objectifs et permet d'éviter un éparpillement des échanges.

L'atelier est structuré autour de séquences d'études de cas, de mises en situations ou de création d'outils. A partir de son expertise et en s'appuyant sur les expériences des participant·es, l'animateur ou l'animatrice propose d'abord d'identifier des difficultés sur la thématique, puis des solutions possibles. Les participants travaillent à la fois aux moyens de prévenir les difficultés (intervention primaire), de diminuer leur impact (intervention secondaire) ou de réparer leurs conséquences (intervention tertiaire).

En fonction des besoins, l'animatrice ou l'animateur peut ensuite proposer un renforcement des compétences pour savoir mobiliser une des solutions identifiées (accueil de la parole par exemple) ou de construire ensemble un outil qui permettra de traiter le problème à l'avenir (conception d'un module de sensibilisation des équipes par exemple).

L'ACCESSIBILITÉ

Le groupement assure des ateliers accessibles à toutes et tous. En amont de l'atelier, la communication sur l'atelier inclura des ateliers sur l'accessibilité. Dans le cadre du questionnaire d'analyse des besoins, il sera systématiquement demandé aux participant·es leurs besoins spécifiques. Une adresse dédiée (accessibilite@groupe-egae.fr) sera créée pour les participant·es.

Le groupement s'engage à proposer une solution accessible à chacune des situations, en adaptant les salles, l'animation, les supports, les modalités d'évaluation, les outils hybrides. Diversifiées, structure experte sur la question du handicap, sera la structure "référente handicap" du groupement. Les intervenant·es seront formé·es spécifiquement pour le marché à l'accueil des participant·es en situation de handicap. Cet atelier initial s'accompagne d'un atelier continue, au travers d'ateliers d'échanges de pratiques, lors des séminaires du groupement.



LE PARCOURS HYBRIDE ET LES RESSOURCES

Nos ressources répondent aux exigences du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (DINUM).

Le groupement s'engage à proposer un parcours hybride sur mesure, dans lequel sont notamment fournis les documents ressources dès l'issue de l'atelier. Chaque stagiaire inscrit-e à l'atelier peut bénéficier des outils construits dans le cadre du parcours hybride. Ce parcours est progressif et simple d'utilisation. Ces outils lui sont proposés via ParcOOroo ou par mail (un exemple est proposé dans le CRT).

En amont de la session synchrone

La fiche pédagogique

Chacun-e reçoit la fiche pédagogique de l'atelier lui permettant d'avoir l'ensemble des ateliers utiles.

Quiz de positionnement

Un quiz de positionnement est proposé lors de l'envoi de la convocation, permettant aux participant-es de commencer à s'interroger et à l'intervenant-e d'identifier une éventuelle hétérogénéité du groupe.

Retrouvez des exemples de quiz et de boîte à questions dans le CRT

La boîte à questions

Un dispositif est proposé, via un formulaire en ligne, permettant aux participant-es de poser leurs questions, avant la session.

ParcOOroo

48 heures après la session synchrone : les documents ressources

Le support de l'atelier

Chaque participant-e recevra le support à jour de l'atelier. Ce document sera en PDF.

Mises à jour

Les participant-es qui le souhaitent recevront un mail les informant de la mise à jour des supports et de leur mise en ligne sur ParCooro.

Fiche synthèse "L'atelier en un clin d'oeil"

Une fiche synthèse de l'atelier permettra, en 2 pages maximum, de retrouver les points clés de la session synchrone (chiffres clés, définitions, enjeux, outils). Ce document sera en PDF.

Création d'une boucle d'échange entre participant-es

L'intervenant-e propose aux participant-es, s'ils et elles le souhaitent de créer sur Mentor ou sur un outil dédié (Slack, WhatsApp) une boucle d'échange afin de rester en contact à l'issue de l'atelier.

Le quiz de validation des acquis

Ce quiz de validation de leurs connaissances vise à identifier les éléments acquis et ceux qui peuvent faire l'objet d'un approfondissement. Les participant-es peuvent afficher leur score, télécharger une note récapitulative des questions et réponses. En fonction de leur score, les participant-es se voient proposer des ressources supplémentaires.

La bibliographie et la sitographie

Ce document sera en format PDF. L'ensemble des éléments disponibles en ligne seront proposés en format cliquable.

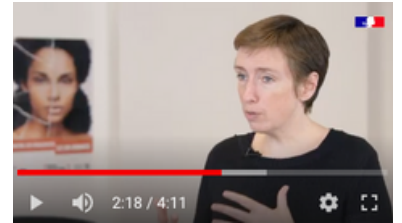
La "foire aux questions" en ligne

Une "foire aux questions", en ligne, proposera une liste de questions fréquentes et les réponses. Elle sera actualisée régulièrement. Un sommaire permettra de naviguer.

La vidéo "Rappels en trois minutes"

Le groupement concevra et réalisera, une vidéo permettant de synthétiser en 3 minutes, les éléments principaux vus en atelier. Cette vidéo pourra être actualisée en fonction des évolutions législatives notamment.

Cette vidéo sera disponible sur une plateforme créée et hébergée par le groupement permettant aux participant-es d'y accéder facilement.



Après la session, à échéances régulières

J+30

Invitation aux "RDV de l'inclusion"

Les participant-es reçoivent une première invitation aux "RDV de l'inclusion", organisés 6 fois par an par le groupement. Ces RDV, animés en ligne, par un-e expert-e de la thématique, permettent de répondre aux questions, de partager des retours d'expériences ou d'aborder des cas pratiques en lien avec l'atelier.



J+90

Aller plus loin : croiser les thématiques

3 mois après l'atelier, le groupement enverra aux participant-es des éléments complémentaires (vidéo, quiz, textes à trous, fiche de synthèse, bibliographie, sources) permettant de renforcer leurs compétences sur deux thématiques proches.

Exemple : "Adapter l'environnement de travail d'une personne malvoyante"



J+180

S'auto-évaluer

6 mois après l'atelier, le groupement propose aux participant-es un auto-diagnostic en ligne. L'objectif est d'identifier si les contenus sont acquis et s'ils ont permis une évolution des pratiques. À l'issue du questionnaire, en fonction des réponses apportées, les participant-es seront orientés vers des ressources adaptées (vidéo, fiche de synthèse, articles...) pour reprendre certains éléments ou en approfondir.

Retrouvez un exemple dans le CRT

Toute l'année

La lettre d'info "Actualités et jurisprudences"

Cette lettre d'information paraîtra 6 fois par an.

Retrouvez un exemple dans le CRT

Cette lettre d'information donnera des informations sur l'actualité de la thématique en s'appuyant sur des sources institutionnelles. Dans les éléments qui pourront être partagés : chiffres clés, rapports parlementaires, guides pratiques, campagnes de communication de la fonction publique...

Chaque lettre d'information contiendra également une jurisprudence récente sur le sujet de l'atelier.

Le podcast "Pour aller plus loin"

expertes FRANCE

En s'appuyant notamment sur le site [Expertes.fr](https://www.expertes.fr), créé par le groupe Egaé, nous réaliserons un podcast intitulé "Pour aller plus loin".

Composé de 8 épisodes d'une durée de 20 minutes, ce podcast proposera une discussion avec des expert-es de la thématique pour approfondir un sujet précis.